

tion puissent donner à leur travail la même attention et y porter le même intérêt qu'ils le feraient sachant que leurs familles jouissent du confort auxquels elles ont droit ?

La piastre qu'ils reçoivent n'a plus que la moitié de sa valeur nominale, et ce sont eux qui souffrent le plus des conséquences désastreuses de la guerre.

Chose presque inconcevable, ils ont en plus à souffrir de l'augmentation des salaires chez les ouvriers, les industriels, les hommes de métier et les journaliers. Car le prix de la chaussure, du vêtement, de la nourriture et du combustible croît dans la proportion des salaires que reçoivent ces derniers et auxquels les fonctionnaires civils n'ont pas l'avantage de participer. Ceux-ci ont en plus à pourvoir aux obligations inévitables que leur impose leur position sociale.

Il est très difficile, Monsieur le Premier, de discuter pareil sujet sans se plaindre quelque peu de l'absence de libéralité de nos chefs à notre égard. Mais nous espérons fermement que nos observations ne seront pas interprétées comme étant impertinentes et malicieuses. Le mal qui existe est tellement bien compris par quelques-uns de vos ministres, que des augmentations individuelles et assez considérables ont été accordées et pas toujours, si vous me le permettez, à ceux qui le méritent le plus ou qui en ont le plus besoin.

Permettez-moi de vous suggérer trois moyens faciles d'application au soulagement de la situation financière de vos humbles serviteurs.

1.—Résurrection et mise à l'œuvre d'une Commission qui dort dans les statuts depuis un grand nombre d'années, vu que, si je suis bien informé, elle n'a pas siégé depuis 1896.

2.—Reclassification de tout le service comme cela se fait actuellement à Ottawa.

3.—Élimination et diminution graduelle, par la main inexorable du temps, d'un grand nombre de fonctionnaires plus ou moins utiles et capables de faire le travail qui leur est confié. Il semblerait qu'avec un montant déterminé des deniers publics on s'appliquât à employer plutôt le plus grand nombre possible avec un salaire moindre, qu'un nombre moindre avec un salaire plus